



Compte-rendu de CSE du réseau France 3 des 26 et 27 novembre et du 4 décembre

EN MODE CONFINEMENT, UN CSE TOUJOURS SOUS TENSION

Décidément le CSE du réseau régional France 3 vit un automne bien compliqué. Le nouveau président de l'instance, François Desnoyers, a pris ses fonctions mi-octobre mais il semble avoir un peu de mal à prendre la main sur une instance marquée jusque-là par une grande instabilité directoriale.

Les élus veulent parler de sujets généraux comme la régionalisation ou les nouvelles tranches d'information qui débutent dans à peine six semaines, mais la direction n'est pas disposée à argumenter sur le fond et elle fait reporter ces sujets aux CSE de janvier ou février !

Des élus abordent des sujets plus concrets, comme les conditions de travail par temps de confinement hivernal... et ils se font vertement rembarrés par un DRH très nerveux ! Ce ne serait ni le moment ni l'instance pour en parler, alors que les directeurs régionaux renvoient sans cesse les questions des représentants de proximité vers le CSE !

Tour à tour étonné ou agacé par nos questions, notamment sur les moyens du futur 18h30, le nouveau directeur du réseau, malgré plus de douze heures d'échanges, n'a pas pu vraiment répondre à nos questions pourtant très diverses. Et résultat : plus de la moitié des points prévus à l'ordre du jour ont dû être reportés.

Nouveau système d'information des rédactions (NRCS) à France 3 Paris Ile-de-France.

Le NRCS se veut l'articulation de deux logiciels Newsboard et Open Média qui vont à terme remplacer Gilda au national, Mona Lisa dans les régions, inews pour les rédactions d'outre-mer, et Dalet à France Info.

Le déploiement de ces nouveaux systèmes se fera jusque fin 2023 dans le réseau régional, mais l'urgence du moment c'est F3 Paris-Ile-de-France.

Intégrées dans les outils techniques du siège, la rédaction et les équipes techniques d'IDF doivent adopter au plus vite les systèmes qui se déploient pour la rédaction nationale. D'où la consultation en urgence de notre instance.

Le responsable des équipes techniques au siège, porteur du projet informatique, se veut très rassurant. « *Il n'y aura aucun impact direct sur les métiers et les pratiques... du moins dans l'immédiat* », précise Romuald Rat. Pour autant, les élus n'ont pas voulu donner carte blanche à la direction sur les déploiements de ces nouveaux logiciels. Pour plus d'efficacité, ils ont simplement élargi la mission d'expertise donnée par le CSE central au cabinet Secafi, et ont chargé les experts de ce cabinet de nous donner un éclairage particulier sur ses conséquences sur l'emploi et les métiers pour tous les actuels et anciens personnels d'IDF.

...

Charte de téléphonie pour le projet “Un smartphone pour tous”

Au détour de ce projet de charte, les élus SNJ ont dénoncé le risque d’une atteinte au principe de la protection des sources. Si nous avons obtenu quelques promesses de modification, ces compléments sont très succincts et ne règlent pas deux problèmes essentiels à nos yeux :

- comment fournir aux personnels non permanents, notamment aux CDD « longues collaborations », des téléphones devenus indispensables à l’exercice de nos métiers ?
- comment protéger réellement les sources des journalistes qui nous semblent potentiellement menacées à travers ce projet de charte ?

Nous avons finalement participé à l’expression unanime des élus et organisations syndicales sur ce sujet, tout en réitérant notre demande de négociation d’un accord syndicats/direction pour mieux protéger les sources et les données des journalistes. Face à nos arguments, le directeur du réseau a bien concédé qu’à son avis « *il y a là un vrai sujet. Je ne peux m’engager sur l’ouverture d’une négociation mais je m’engage à porter la demande de négociation sur le sujet de la protection des sources des journalistes.* »

Nous vérifierons très vite si cet engagement est tenu et si ce n’est pas le cas, le SNJ entamera toutes les démarches nécessaires pour protéger les journalistes dans l’exercice de leur métier.

Compte rendu de la commission Antennes numériques et linéaires, et de l’information régionale et locale du 24 novembre 2020

A l’occasion de ce compte rendu de cette commission « Antennes », nous aurions bien voulu faire le point sur les projets des rédactions régionales pour le nouveau 18h30... mais selon le directeur du réseau, « c’est trop tôt ». Un mois et demi avant la mise en place les différents directeurs ont été incapables de nous parler concrètement de ce projet ! Chaque région devra avoir écrit le contenu de son projet au 15 décembre.

Si le directeur du réseau a repoussé le démarrage de cette tranche d’infos au 25 janvier, il précise : « *Mais ce 18h30 n’est pas du tout représentatif de la logique de régionalisation que je veux mettre en œuvre l’an prochain.* »

François Desnoyers affirme qu’il faut inventer de nouvelles méthodes mais ne dit pas lesquelles. Et il agite de possibles menaces sur le service public de télévision s’il n’est pas au rendez-vous de la régionalisation. « *Mon projet, je vous le présenterai fin janvier, au plus tard mi-février !* » Difficile d’en savoir plus.

La principale contrainte pour tout le monde, c’est l’absence de moyens financiers spécifiques pour ces nouveaux créneaux, contrairement à ce qui nous avait été annoncé à la fin de l’été. Il faudrait donc faire plus d’antenne sans récupérer les moyens alloués jusque-là aux programmes du national dans la même case de programme ! Une consigne assumée par François Desnoyers :

« *Dans le réseau, on va donc continuer nos projets mais en lissant (c’est-à-dire en reportant) le déploiement des France Bleu sur France 3 et on va éviter de prendre de l’argent dans la poche des programmes. Et l’effort d’économies du réseau régional ne devrait plus être aussi haut.* »

Quant aux UTS (unités de tournage avec smartphone), présentées comme une solution pour Germain Dagognet, directeur du projet de régionalisation, « *ce n’est pas une fin en soi* », pour Valérie Giacomello, directrice de l’information régionale. Pour l’un, cet outil s’impose aujourd’hui, pour l’autre, les UTS ne doivent pas représenter une obligation... juste un outil au service d’un mode de narration.

Bilan de l'emploi au premier semestre 2020

Le DRH, Olivier Godard, s'est montré peu bavard et souvent très tendu lorsque des précisions lui ont été demandées. Les élus du CSE ont pu constater qu'il y a en la matière de vrais problèmes dans la gestion RH des quelques 3000 salariés du réseau.

Le réseau régional perd de l'emploi permanent de façon importante – 94 PTA et – 42 journalistes sur un an. Ce n'est pas nouveau et ça fait mal à l'heure où le projet de la régionalisation devrait au minimum conduire à maintenir les effectifs. Seul lot de consolation, il y a un léger rééquilibrage avec plus de femmes présentes parmi les journalistes.

-10 postes en AURA, = en BFC, - 4 en Bretagne, = en Centre Val-de-Loire, - 7 pour Grand Est, - 8 en Hauts de France, - 2 en Normandie, - 12 en Nouvelle Aquitaine, - 10 en Occitanie, - 60 pour PIDF mais attention transfert de salariés PTA dans les effectifs du siège, - 3 en Pays-de-la-Loire, - 13 en PACA, - 10 pour les services centraux du réseau. Y compris DRH, qui conserve plus de 90 postes.

Sans compter une perte d'effectifs de 27 postes pour la Fabrique.

Le plus dur à encaisser c'est que cette perte de postes de permanents s'accompagne d'une réduction très forte des CDD et intermittents : au global - 72,3 ETP (équivalent temps plein) pour les PTA, et - 21 ETP de journalistes. Et par région AURA - 6,9, BFC - 4,2, Centre-Val-de-Loire - 6,4, Grand Est - 9,5, Hauts de France - 14,1, Normandie - 5,3, Nouvelle Aquitaine - 10,5, Occitanie - 14,1, Paris-Ile-de-France - 17,1, Pays de la Loire - 1,8, PACA - 4,9.

A noter que ces réductions d'ETP concernent très majoritairement les PTA, sauf en Nouvelle Aquitaine et en Occitanie. Cette dernière région est même la seule où la réduction d'ETP CDD concerne majoritairement les journalistes.

La commission a également souhaité faire un focus avec beaucoup d'interrogations sur l'organisation du service RH du réseau ce qui a, à nouveau, passablement agacé son directeur. Le DRH Réseau s'est contenté de renvoyer à la présentation prévue en CSE central d'une nouvelle organisation de la RH de France Télévisions.

Les grandes lignes du plan de formation

Côté plan de développement des compétences, les élus de la commission ont souligné l'absence de présentation des orientations du projet stratégique de formation, ce qui a conduit le DRH Réseau à présenter le projet de plan 2021 comme un outil se construisant et s'adaptant en permanence, « au fil de l'eau ». Les élus ont reconnu la nécessité de s'adapter à ces circonstances exceptionnelles comme les épisodes de confinement et la crise sanitaire, mais ils ont estimé que cela n'exonérait pas la direction de présenter ses véritables intentions de formation et également de distinguer entre les formations obligatoires et non obligatoires.

Là encore, malgré la volonté de dialogue affichée par le Président de la commission, les élus qui y siègent ont du faire leur travail d'analyse avec des informations incomplètes ou mal mises en forme. Sans nier l'effort global de formation réalisé par FTV, les élus ont pointé ces carences importantes dans la présentation qui leur en a été faite.

Santé au travail : compte rendu des CSSCT extraordinaires du 23 novembre 2020 et du 1^{er} décembre 2020.

Les points « Santé, sécurité et conditions de travail » ont donné lieu encore une fois à des échanges très tendus.

A la demande de la direction, les élus devaient en urgence donner leur avis sur les 23 Papripact (programme annuel de prévention des risques). Mais ni les membres de la commission SSCT ni les élus du CSE n'ont eu connaissance de ces documents suffisamment en avance pour rendre un avis motivé et éclairé. D'où une résolution très critique votée à l'unanimité des élus, par laquelle ils demandent au CSE central de rendre un avis négatif sur la politique de prévention des risques à FTV.

Puis la rapporteuse de la CSSCT a poursuivi la lecture des comptes rendus par le rapport d'enquête pour danger grave et imminent concernant une salariée de Grenoble détachée au siège. Cette enquête menée conjointement par une élue et une RRH représentant la direction a listé un certain nombre de préconisations très concrètes, dont certaines n'ont pas encore été réalisées.

Mais déstabilisé par cette présentation, le DRH du réseau a souhaité y mettre un terme brutalement. Après discussion, il a été décidé de remettre à la CSSCT du 9 décembre les échanges sur ce rapport d'enquête et que la question reviendrait de façon plus synthétique au CSE des 17 et 18 décembre. Une décision prise après des échanges assez houleux, le DRH prenant à partie nommément certains élus et les accusant de mettre de l'huile sur le feu.

Des propos clairement menaçants auxquels le président a mis un terme en levant la séance. La suite du rapport de la CSSCT aura donc lieu au prochain CSE, avec encore des gros dossiers suite aux expertises ou enquêtes menées dans les antennes de Côte d'Azur et de Lorraine.

Prochain CSE, en visioconférence les 17 et 18 décembre 2020

Vos élus et représentants syndicaux SNJ :

Jean-Manuel Bertrand, Myriam Figureau, François Ollier, Hervé Colosio et François Latour.